

La ville a besoin de cette somme, pour faire face aux travaux de toute nature que nécessite son agrandissement. Le Conseil municipal a vainement cherché une autre ressource.

L'orateur appelle le Conseil d'appuyer une demande si légitime, qui ne crée pas un nouvel impôt, mais qui forcera tous les brasseurs à payer ce qu'ils doivent à la ville.

Après une discussion animée, le Conseil vote le nouveau règlement réclamé par l'administration municipale de Lille.

M. PLICHON déclare close la session d'avril.

La séance est levée à onze heures.

## Roubaix-Tourcoing et le Nord de la France

M. Pierre Flipo, conseiller d'arrondissement, adresse au *Progrès du Nord* une lettre que nous devons reproduire; elle donne quelques détails sur des pourparlers dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs :

Monsieur le rédacteur,

C'est vendredi 30 avril qu'on lieu 1 s'élections complémentaires pour le Conseil municipal de Roubaix.

Dès gens, sans doute mal intentionnés, disent en ville, et cela avec un semblant de raison : que les républicains et les monarchistes n'entendent qu'ils se sont partagé les sièges au Conseil municipal; qu'il n'y aura pas de lutte. Ce qui n'est pas exact...

Il est vrai que des propositions de conciliation ont été faites par eux qu'à dans notre localité, représentant le parti dit conservateur.

Voici la seule réponse autorisée qui peut leur avoir été faite :

Nous n'avons pas qualifié pour accuser ou repousser ces sortes de propositions. Ce que nous décidions pourraient être désapprouvées par les électeurs qui, jusqu'au dernier moment, conservent le droit de présenter les candidats qu'ils jugent convenables. Et si du suffrage universel, nous sommes en cette circonstance, comme toujours, non les maîtres de la situation, mais les serviteurs dévoués de nos mandataires. Nous présentons donc, et jusqu'à extinction, les candidats qui acceptent notre programme en communiqué par la *l'Action*, les plus favorables à notre opinion.

Deux candidats sur lesquels nous avions été poussé à compliquer, s'étant retirés, nous devons fortement renoncer à la lutte dans deux sections.

Par contre, M. le rédacteur, à vous adresses des renseignements que, je l'espère, vous voudrez bien publier dans votre prochain numéro. Les républicains de Roubaix doivent savoir que, contrairement au dire de gens qui voudraient les discuter, leurs représentants n'ont pas signé de compromis pour avoir leur parti de ce côté.

Agreez, avec mes remerciements, les bien sincères salutations de votre tout dévoué,

P. Flipo,

Conseiller d'arrondissement.

Les intéressés — ceux qui ont cru illico engager les pourparlers — contestent peut-être quelques points de la lettre de M. Pierre Flipo, car nous croyons que l'honorables conseiller n'est pas complètement renseigné et que les faits ne se sont pas exactement passés comme il le dit.

Quant à nous, nous nous bornerons à lui faire remarquer qu'il a le grand tort de parler de « républicains et de monarchistes ». Tout le monde sait à Roubaix que le comité conservateur qui s'est occupé des élections municipales de 1874, par exemple, comptait dans son sein plusieurs citoyens siégeant rattachés à la république constitutionnelle. Ces citoyens jugeaient, avec raison, selon nous, que nos intérêts communaux ne doivent jamais être sacrifiés à la politique.

Fidèle à la doctrine qu'il a toujours soutenu sur ce point, le *Journal de Roubaix* n'aurait pas hésité à recommander, s'il y avait eu lutte, certains candidats dits républicains dont nous apprécions le mérite et les opinions conservatrices.

A.R.

Le ministre de la marine consulté sur la question de savoir si un militaire devenu fils aîné de veuve depuis son incorporation peut renoncer, en faveur de son frère cadet, à la dispense à laquelle lui donnent droit les dispositions finales de l'article 17 de la loi du 27

entraient dans ses combinaisons machiavéliques.

Il fallait à la fois jouer un bon tour au gouvernement, compromettre le clergé, remettre en question les choses les mieux établies, et tout cela sans laisser à personne le droit de se plaindre. Certes, si un homme était à la hanche de cette tâche satanique et formidante, c'était Jean de Falais. Toutes les révoltes qui, pendant quinze ans, avaient couvé dans cette île, doublaient son énergie et son astuce. Il devait se venger, croyait-il, de la société tout entière, tandis que ses mauvais instincts avaient causé tout le mal. Il lui fallait minier la religion qu'il dédaignait, les tribunaux qui le condamnaient, les riches qu'il haïssait, les bons dont la vertu l'offusquait, les heureux dont la joie le rendait triste.

Faut-il être en paix avec lui-même, il entrerait en guerre avec les autres.

Le lendemain du jour où il promit d'attacher Gabriel Lefèvre à l'édaction du *Progressiste*, il commença ses visites officielles aux collaborateurs qu'il avait choisis; il se rendit d'abord chez le banquier,

IV

MASCARONS.

Alcide Opéau, chez qui se présente Jean de Falais le jour où il commença le recrutement littéraire des soldats du

juillet 1871, a décidé que cette question devait être résolue négativement.

La renonciation que fait un militaire de ses droits à la dispense, dit une circulaire ministérielle du 4 avril dernier, ne peut avoir pour résultat de donner à son plus jeune frère la qualité de fils ainé de veuve, qualité qui est indispensable pour obtenir l'application des dispositions finales de l'article 17 précédent.

Un arrêté de M. le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre, en date du 22 avril, a élevé à la 2<sup>e</sup> classe de leur grade, MM. Ravisé, receveur à Lannoy; Heurteux, receveur à Condé; Jourcat, receveur à Landrecies.

La reine Victoria, qui a passé la semaine dernière sur le sol français, a failli naître Française et, qui plus est, Lilloise.

Vers la fin du mois d'avril 1849, le duc et la duchesse de Kent, sous le nom de comte et comtesse de Dublin, venant de Bruxelles, où ils habitaient depuis trois ans, arrivèrent avec une suite nombreuse, à l'Hôtel de l'Europe, à Lille. La duchesse était tellement fatiguée qu'elle reculait devant la nécessité de repasser le détroit; mais les exigences de la politique ne permettaient pas que la future héritière du trône de la Grâce-Pologne naquit en pays étranger, et aboutit de trois jours, la duchesse de Kent dut se résoudre à quitter Lille.

Le 24 mai suivant, elle meillait au monde la gracieuse souveraine qui, pour la quatrième fois depuis son règne, a traversé la France.

### CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PROUVOST-DESROUSSESEAUX, qui, pour oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire part de décès de Dame FRANCINE DESROUSSESEAUX, veuve de Monsieur LOUIS PROUVOST, décédée à Croix, le 29 avril 1879, dans sa 68<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme étant à tenir secret et de vouloir assister aux funérailles solennelles qui auront lieu le lundi 1<sup>er</sup> mai 1876, à 9 heures 1/2, à l'église de Croix.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Bapamme. — Un obit du même sera célébré le lundi 29 mai, à la même heure.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis HIER-SÉGNT, curé-juge de Notre-Dame à Roubaix, champion honoraire de la Métropole de Cambrai et de celle de Toulouse, décédé à Roubaix, le 3 avril 1871, dans sa 66<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré FERNAND VIVEZ, employé de commerce en retraite, veuf de Dame Félicie MOUREL, décédé à Tourcoing (Blanc-Sel), le 30 mars 1876, à l'âge de 79 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré Basse-Bouta, le mardi 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi à Tourcoing, le dimanche 2 mai 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gérard M. HIEU, décédé à Roubaix, le 9 avril 1874, dans sa 39<sup>e</sup>